

## Assemblée générale 2020 du PRODAF

MERCREDI  
6 octobre  
2020

L'Assemblée générale annuelle du PRODAF s'est tenue le mercredi 30 septembre au Pavillon du Lac des Buttes Chaumont à Paris. Toutes les catégories d'adhérents y étaient représentées, dans une atmosphère d'échanges chaleureux et constructifs.



Le Président René MICHAU a remercié les participants de leur présence et excusé l'ensemble de celles et ceux qui n'ont pu se déplacer, en saluant KLESIA comme le sponsor principal de cette réunion. La réunion a été ouverte une fois toutes les personnes assises dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

L'Assemblée a approuvé à l'unanimité : les comptes 2019 du Syndicat, vérifiés par notre Commissaire aux Comptes, et positifs pour la deuxième année consécutive ; et le maintien des barèmes de cotisation pour 2021, avec l'introduction d'un nouveau montant pour les industriels et les fabricants.

Chaque responsable de Commission a présenté les travaux réalisés et les projets en cours.

Pour terminer René MICHAU a présenté le plan d'action 2020-2021, qui comprend plusieurs solutions pour parer au rapprochement des branches professionnelles, et un projet de rapprochement avec tous les secteurs de l'animal de compagnie : élevage, vente, toilettage, protection animale, dans le cadre d'une Filière Animal de Compagnie basée sur le Bien-être de l'Animal. Ce projet implique la construction d'un Label PRODAF partant de l'éleveur, passant au transporteur, puis affiché sur la vitrine du magasin, ce qui permettra de responsabiliser l'ensemble de la filière et de rassurer le consommateur final. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ces projets et des actions menées dans ce but.

Tous les participants ont été conviés au repas de clôture de l'Assemblée générale dans l'environnement verdoyant du Parc.



Très cordialement,  
Le Secrétariat

 [En savoir plus](#)



**PRODAF - Syndicat professionnel des métiers et services de l'animal familial**  
17, rue Janssen - 75019 PARIS - Tél. : 01 40 40 25 03 / Fax : 01 40 40 25 06

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit d'accès par courrier électronique à l'adresse suivante :

[prodaf@prodaf.org](mailto:prodaf@prodaf.org)

[Modifiez votre abonnement](#) [Se désabonner](#)